

Catherine MORIN-DESAILLY

Sénatrice de la Seine-Maritime

Sénatrice de la Seine-Maritime depuis le 26 septembre 2004, Catherine Morin-Desailly est membre la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, qu'elle a présidé de 2014 à 2020. Depuis, elle a réintégré la Commission des Affaires Européennes où **elle est rapporteure sur la Stratégie numérique de l'Union et la lutte contre la désinformation**. Elle assure la vice-présidence du groupe d'études sénatorial sur le numérique, ayant participé à sa création en 2017. En 2019, Vice-présidente de la commission d'enquête sénatoriale sur la souveraineté numérique - elle a participé aux travaux qui ont donné lieu au rapport intitulé *Le devoir de souveraineté numérique* (2019)

Catherine Morin-Desailly est une spécialiste des médias, pour lesquelles elle a mené de nombreux travaux. En 2009, elle est désignée rapporteure de la **loi relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision**. Elle a suivi l'ensemble des débats sur la création à l'heure de l'Internet, dans le cadre des **lois DADVSI, Hadopi I et II**. En 2016, elle y est **rapporteure de la loi visant à renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias**. En 2018, elle a été **rapporteure de la loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information, puis rapporteure pour avis de la proposition de loi visant à lutter contre la haine sur Internet** en décembre de la même année.

Depuis son passage à la commission des affaires européennes du Sénat (2011-2014), Catherine Morin-Desailly s'est spécialisée dans les **nouvelles technologies et les enjeux liés à Internet**. Elle a publié plusieurs rapports d'information dont *La neutralité de l'Internet* (2010), *Fiscalité du numérique* (2012) *L'Union européenne, colonie du monde numérique ?*(2013), *L'Europe au secours de l'Internet : démocratiser la gouvernance de l'Internet en s'appuyant sur une ambition politique et industrielle européenne* (2014) et *Prendre en main notre destin numérique : l'urgence de la formation* (2018).

Ayant pointé très tôt, des 2013, les **enjeux de souveraineté pour l'Europe en matière de numérique**, Catherine Morin-Desailly a fait adopter par le Sénat plusieurs propositions de résolution européenne portant sur « la gouvernance de l'Internet » (2014), la nécessaire définition d'une stratégie européenne du numérique globale, offensive et ambitieuse (2015) ou encore les règles de concurrence (2017). En 2017, elle a aussi déposé une proposition de résolution sur la régulation des objets connectés et le développement de l'Internet des objets. Elle s'est également attaquée au statut des plateformes numériques, notamment sous l'angle du modèle économique, avec une proposition de résolution sur la responsabilisation partielle des hébergeurs (2018) appelant à la réouverture de la directive e-commerce.

Plus récemment , en 2021, elle a été **rapporteure pour avis au nom de la commission affaires Européennes des deux projets règlements européens relatifs à la régulation des services en ligne (Digital Services Act – DSA) et des marchés numériques (Digital Markets Act – DMA)**, puis en juillet 2022 sur la stratégie numérique de l'Union Européenne à l'Horizon 2030 (« Boussole Numérique »), elle poursuit à l'heure actuelle ses travaux sur le projet de règlement sur l'intelligence artificielle (IA).

En parallèle de ces travaux parlementaires de fond, **Catherine Morin-Desailly interpelle régulièrement le Gouvernement sur ses choix et prises de position en matière de politique numérique, lors de débats ou de questions d'actualité au gouvernement :**

- Débat sur l'application StopCovid – 27 mai 2020 ;
- QAG – Interpellation du Ministre des solidarités et de la santé sur la plateforme des données de santé (Health Data Hub) – 16 juillet 2020 ;
- Débat – Contenu haineux sur internet – 19 novembre 2020 ;
- Débat préalable au Conseil Européen des 25 et 26 mars 2021 – 21 mars 2021 – Interpellation du Gouvernement sur les projets de règlements européens sur le numérique (DMA, DSA, etc.) ;
- QAG – Interpellation du Ministre de l'Economie et des Finances sur la stratégie nationale pour un cloud de « confiance » - 2 juin 2021 ;
- QAG – Interpellation du Premier ministre sur le cloud de « confiance » et le projet « Bleu » - 13 octobre 2021 ;
- Débat préalable au Conseil Européen des 21 et 22 octobre 2021 – 13 octobre 2021 – Enjeux de la stratégie numérique de l'Union et de sa politique industrielle
- Débat Préalable au Conseil Européen des 16 et 17 décembre 2021 – 8 décembre 2021 – Enjeux du Numérique à l'approche de la PFUE 2022 ;
- QAG – Interpellation du Premier ministre sur l'avenir de la plateforme des données de santé (Health Data Hub) – 19 janvier 2022

Elle intervient, par ailleurs, lors de colloques ou de rencontres :

- Chaque année à l'Unesco au **Forum Netexplo**, (observatoire mondial des usages émergents du numérique) qu'elle soutient depuis sa création
- Régulièrement lors des **Assises de la Souveraineté du Numérique** (2015, 2016 et 2021) - qu'elle préside depuis 2021
- Allocution en clôture de la journée européenne du Numérique, organisée par le **Mouvement Européen France** au Centre National des Arts et Métiers ; juin 2016
- Allocution d'ouverture lors de la Conférence parlementaire sur le numérique organisée par l'**Assemblée parlementaire de la Francophonie** – 5 mars 2021 ;
- Interventions lors des **Agoras du FIC (Forum International de la Cybersécurité)** – octobre 2020 et mars 2021
- Organisatrice d'un colloque à l'Hotel de l'Industrie sur une **nécessaire « troisième, voie européenne »** dans le cadre des débats pour l'élection présidentielle 2022 – 2 décembre 2021
- Intervention aux **Assises du Très Haut Débit** – 7 juillet 2022 ;
- Intervention aux **Universités d'été de la Cybersécurité (Hexatrust)** – 6 septembre 2022.